



**Horaires d'ouverture du
secrétariat de Mairie :**

Tous les matins
du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h.

Le vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h15

Tél : 02.98.68.53.65.

Fax : 02.98.68.56.55.

Mail :

mairie.plougar@wanadoo.fr

Site internet :

www.plougar.fr

**En cas de besoin, vous
pouvez contacter :**

Madame MINGAM Marie-
Françoise : 06.10.81.25.69

Monsieur HERRY Pascal :
06.59.53.64.48.

Monsieur LE BORGNE
Laurent : 06.60.54.70.04.

Monsieur LE NAN
Dominique :
02.98.68.57.62.

Numéros utiles :



Déchetterie de Bodilis :

02.98.68.99.99.

Déchetterie de
Plougourvest :
02.98.29.59.14.

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde : 3237

Pompiers :

18 – portable 112

Gendarmerie : 17

ECOLE

Bonnes vacances à tous !

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2013/2014 : le directeur se tient à la disposition des familles souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) pour la rentrée prochaine. Prendre contact au 06.88.92.35.21.



BIBLIOTHEQUE

Avec l'arrivée des beaux jours, la bibliothèque passe aussi en mode été... Afin que nous aussi, puissions profiter un peu du beau soleil qui nous attend, nous resterons fermés le mercredi pendant les mois de juillet et août jusqu'au mercredi 11 septembre 2013.

Nous serons donc ouverts les jeudis de 16h30 à 17h45 et les samedis de 10h à 11h30.



Voici les titres de quelques bandes dessinées dont nous disposons :

Les classiques : Tintin, Lucky Luke, Les tuniques bleues, Gaston, Le petit Spirou, Marsupilami.

Les nouveautés : Kid Paddle, Captain Biceps, Lou, Pico Bogue, Gaston, Yakari, Parker Badger, Les Bidochon, et de nombreux autres titres...

Une autre nouveauté : « Où sont les enfants », il s'agit d'un recueil écrit par les membres de l'association « l'Embellie » : lecture à voix haute. L'histoire se déroule dans une résidence imaginaire de personnes âgées appelée « L'Embellie »... C'est une page émouvante sur la vie de personnages attachants, quelques fois en perte de repères. Bien sûr, au fil de la fiction émergent de vrais problèmes de solitude, et tant d'autres questions entraînant des réflexions. Tant de choses à dire et à être entendues... avant qu'il ne soit trop tard !!



**Excellent été à tout le monde
et bonne lecture !**

RECENSEMENT DES JEUNES

En application du décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, les Françaises et les Français nés entre le **1^{er} avril 1997 et le 31 juin 1997** sont tenus de se faire recenser **avant le 15 juillet 2013**, et ceux nés entre le **1^{er} juillet 1997 et le 31 septembre 1997** sont tenus de se faire recenser **avant le 15 octobre 2013**, dès qu'ils ont 16 ans.

Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Cette démarche est obligatoire. Un récépissé de recensement sera remis à chacun, ouvrant droit à l'inscription à plusieurs examens et à la conduite accompagnée.



ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DU PAYS DE LANDI

Collecte de sang à l'espace des capucins de Landivisiau de 8h à 12h30 :



Les 26, 27, 28 Août 2013.

BODILIS PLOUGAR FOOTBALL CLUB

Vous trouverez toutes les informations concernant le foot sur le site du club : www.bodilispougarfc.com

PLOUGAR BODILIS HANDBALL CLUB

Site du Hand: www.pbhb29.com, vous y trouverez toutes les infos du Hand.



ETAT CIVIL

Naissances

- Noëline KIM BERNARD, 3 hameau de la Vallée, née à Landerneau
- Klervi CREIGNOU, 2 rue de Croas Hir, née à Landerneau

Mariage

- Jean Michel JOSEPH et Nadia MITAIS, 7 rue du Roz.

TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES

Le tirage au sort des jurés d'assises de Saint-Derrien et de Plougar, qui figureront sur la liste préparatoire des jurés d'assises de l'année 2014, a été effectué le lundi 03 juin.

Mme Lisette JÉZÉQUEL, Langeoguer, Plougar, Mme Hélène CORNET, 19, Le bourg, Saint-Derrien, Mme Armelle TOUCHARD, 4 rue des primevères, Saint-Derrien ont été désignées.

TERRAIN DE FOOT

L'accès au terrain de football est interdit au public (entretien de la pelouse) du 12 juin 2013 au 31 juillet 2013.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2013

- **Participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques** : la demande de participation de la commune de Landivisiau pour les enfants de Plougar inscrits sur leur commune s'élève à 4 697 €, représentant un montant de 671 € par élève pour l'année scolaire 2012/2013. L'assemblée valide cette participation.
- **Subventions 2013** : le montant de la subvention 2013 versée à l'A.L.S.H. « Les petits coquins » Bodilis Plougar Plougourvest est voté pour un montant de 7 168 €.
- **Indemnité de conseil et de confection des budgets allouée au Comptable du Trésor** : conformément aux instructions en vigueur, une nouvelle délibération doit être prise à l'occasion de tout changement de comptable précisant les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil et de confection des budgets. Le Conseil Municipal décide d'accorder au nouveau trésorier de la commune cette indemnité au taux maximum (100 %) à compter du 1er janvier 2013.
- **« Réseaux de Communications Electroniques »** : dans le cadre de l'aménagement numérique du territoire et de la stratégie de déploiement du dispositif « Bretagne Très Haut Débit », l'ensemble du Conseil valide l'exercice de la compétence « réseaux de communications électroniques » par la C.C.P.L et adopte la modification statutaire qui en découle.
- Questions diverses** :
- **Ecole St Joseph** : ayant reçu récemment les informations concernant le budget prévisionnel des années à venir, le Conseil évoque la possibilité d'accorder une subvention exceptionnelle mais la décision sera prise lors de la prochaine séance.



RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES



Dates de permanences d'été

A Bodilis, en Mairie :
les jeudis 18 juillet et 29 août
(9h à 12h)

A Plougourvest, en Mairie :
les mercredis 19 juillet et 14 août
(de 9h à 12h)

A Plouzévéde, en mairie, les
jeudis 4 juillet et 1^{er} août (de
9h à 12h)

Les permanences de soirée, de
midi, et les temps d'éveil
 reprendront en septembre.

Relais parents assistant(e)s
maternel(le)s,
5 rue des Capucins,
29400 LANDIVISIAU,
Tél : 02.98.24.97.15.,
Mail : rpam.paysdelandivisiau
@gmail.com



CCPL

Rappel : N'oubliez pas de
signaler tout changement de
situation pour la **redevance
des ordures ménagères** avant
le 1^{er} juillet en téléchargeant la
feuille de changement de
situation sur notre site
internet :
www.pays-de-landivisiau.com
accompagnée des justificatifs.

- **Dégradations au terrain de foot** : lors des vacances scolaires il est régulièrement constaté des dégradations au niveau du terrain de foot, mais également au niveau des salles communales, des parterres et massifs communaux, ce qui est déplorable.
Après avis des membres du Conseil, les jeunes intéressés, responsables des faits, ont été convoqués en mairie en présence de leurs parents.
- **Ancien local technique** : un accord de principe est donné par l'ensemble du Conseil pour mettre à disposition de l'association de chasse de Plougar l'ancien local technique.

TENNIS DE TABLE BODILIS PLOUGAR



Le 7 juin dernier a eu lieu l'assemblée générale du tennis de table au club-house de Bodilis, en présence d'Albert Moysan, Maire, et de Pascal Herry, adjoint aux sports à la mairie de Plougar.

Le président, Arnaud Le Floc'h a présenté un bilan financier équilibré. Il a ensuite fait le point sur les résultats sportifs. Cette saison, le club a engagé quatre équipes qui se sont bien comportées. Il a aussi remercié les deux communes pour leur participation. L'achat des premiers maillots du club par le salon de coiffure de Bodilis a été un moment important. Pour la saison prochaine, des survêtements seront commandés. L'artisan Bruno Leven a également fait part de son intention de participation financière pour cette opération.

Le président a ensuite évoqué les manifestations de la saison, dont le tournoi du 9 mars, ouvert aux habitants de Bodilis et Plougar, qui bien sûr sera reconduit l'année prochaine (à voir en raison des travaux de la salle omnisports de Bodilis).

La reprise des entraînements se fera le vendredi 6 septembre 2013 de 18h30 à 20h pour les jeunes et de 20h à 22h pour les adultes, sauf les soirs de matchs à domicile pour les adultes. Inscriptions le jour du forum des associations à Bodilis le 29 juin de 9h30 à 13h.

Président : Arnaud Le Floch, Tél : 06.61.93.09.20.

Trésorier : Vincent Taloc, Tél : 06.29.78.15.72.

Secrétaire : Pascal Laboureau, Tél : 06.80.16.37.79.

Pour ceux qui seraient intéressés, il sera possible de jouer le dimanche matin de 10h30 à 12h à la salle omnisports de Plougar à partir de la mi-août : ce sera Pascal Laboureau (secrétaire) qui sera présent pendant l'heure et demie.

ENSEMBLE PAROISSIAL BERVEN-LAMBADER

Messe le samedi 6 juillet à 18h à Berven Plouzévéde.

Le pardon aura lieu le dimanche 7 juillet à Plougar, à 10h45.

A l'issue de la messe, une vente de gâteaux sera organisée au profit de l'ADMR.

Relais Paroissiaux : Mme Jeanne PINVIDIC : 02.98.68.50.47., Mme Yvonne EDERN : 02.98.68.53.96., Mme Paulette MOYSAN : 02.98.68.52.74., Mme Anne-Marie SALMAS : 02.98.68.54.28.



**UN MOIS, UN GESTE AVEC LA
COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU PAYS DE
LANDIVISIAU**

Ne jetez plus vos vieux vêtements dans votre conteneur à ordures ménagères ! Tous les textiles, chaussures et accessoires (ceintures, sacs...) peuvent être réutilisés ou recyclés qu'ils soient en bon état ou inutilisables. Vous pouvez les déposer en sacs fermés dans les conteneurs blancs Le Relais.

ABI 29 est l'association chargée de la collecte et du traitement des textiles. L'objectif de l'association est l'emploi de personnes en situation difficile ou de précarité. Les textiles inutilisés apportés par des particuliers sont triés et vendus à prix modique. Les textiles inutilisables sont recyclés : effilochage, isolation phonique et thermique, ou réutilisés en chiffons d'essuyage. Pour déposer vos vêtements plusieurs points existent sur le territoire.

Des conteneurs de tri « Le Relais » sont disposés sur les communes de Landivisiau (Super U), Plouzévédé (Ecomarché), Guiclan (Place de la Mairie), Lampaul Guimiliau (Rue du Stade), Bodilis (Rue des Capucines), Commana (Rue de Landivisiau), Plouneventer (Rue de la Mairie), Plouvorn (Place du 18 juin, Saint-Vougay (à côté de la salle communale).

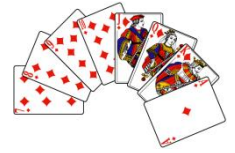
Des conteneurs de tri « Le Relais » sont aussi disposés sur les déchèteries de la CCPL : Bodilis, Plougourvest, et Sizun.

Pour toute question, vous pouvez contacter l'ambassadrice de tri au 02.98.68.42.41. ou c.berthou@pays-de-landivisiau.com



CLUB DES AINES

- **Mardi 2 juillet** : interclubs à Plougar
- **Mardi 9 juillet** : interclubs à Saint-Servais.
- **Mardi 16 juillet** : interclubs à Saint-Derrien
- **Mardi 23 juillet** : interclubs à Plouzévédé
- **Mardi 30 juillet** : interclubs à Bodilis.
- **Mardi 6 août** : interclubs à Tréfléz.



INFORMATIONS DIVERSES

- **Meublés de tourisme et chambres d'hôtes : taxe de séjour.** Les propriétaires de meubles de tourisme classés ou non classés ont l'obligation de les déclarer en Mairie. (article L321-1-1 du Code du Tourisme). Les formulaires Cerfa n° 14004*02 pour les meublés ou n° 13566*02 pour les chambres d'hôtes sont téléchargeables sur Internet ou peuvent être retirés dans les mairies et Offices de Tourisme. Le formulaire complété est à adresser à la mairie de la commune de location. Le propriétaire qui ne respecte pas cette obligation s'expose à une contravention. Information : 06.15.89.73.38.
- A l'Iréo de Lesneven, nous vous accueillons tous les mercredis de 14h à 18h sur rendez-vous, afin de discuter avec les familles, les jeunes, et les adultes de vos projets professionnels et de formation dans les domaines de l'agriculture (élevage, horticulture, environnement, commerce et gestion). Venez découvrir nos formations (de la 4^{ème} à la licence) et nos métiers. Renseignements au 02.98.83.33.08. ou sur le site www.ireo.org
- A louer au Bourg de Plougar, maison de plain pied, de 71 m², type T3, petit jardin, loyer 430 euros charges comprises, contacter Armorique Habitat au 02.98.85.42.34.

Fermeture de la Mairie pendant l'été :

La mairie sera exceptionnellement fermée le vendredi 12 juillet, le jeudi 1^{er} août, le jeudi 8 août et le vendredi 16 août 2013.

Merci de votre compréhension.

**LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL PARAITRA
LE LUNDI 02 SEPTEMBRE 2013.**

Les communiqués sont à remettre en Mairie pour le lundi 26 août à midi au plus tard, merci.

Il ne sera pas fait de rappel.

Vous pouvez adresser vos articles par mail de préférence à l'adresse suivante : mairie.plougar@wanadoo.fr